

Pêche minotière :

Par opposition à la pêche alimentaire (ou “vivrière”), la pêche minotière cible les poissons situés en bas de la chaîne alimentaire comme les sardines, les anchois, les crustacés (krill) et les invertébrés aquatiques afin de les réduire en farine et en huile pour alimenter les poissons d'élevage, les porcs et les volailles.

Elle pose des problèmes de souffrance animale tel que l'abattage sans étourdissement ; des problèmes environnementaux notamment la surpêche, le gaspillage de ressources, le manque de nourriture pour les animaux marins ; et de justice sociale par la compétition entre pêche vivrière et minotière dans les pays du Sud.

Dans l'objectif de produire des huiles et farines de poisson très majoritairement utilisées pour nourrir les poissons carnivores d'élevage, elle cible généralement des petits poissons pélagiques.

Le volume mondial des captures de la pêche minotière s'élève à **16 millions de tonnes en 2020** (FAO 2022), soit **17,7 %** du volume des captures de la pêche mondiale.

NOURRIR DES POISSONS CARNIVORES

La majorité des poissons d'élevage élevés en France et en Europe et plus généralement dans les pays occidentaux, appartiennent à des espèces carnivores.

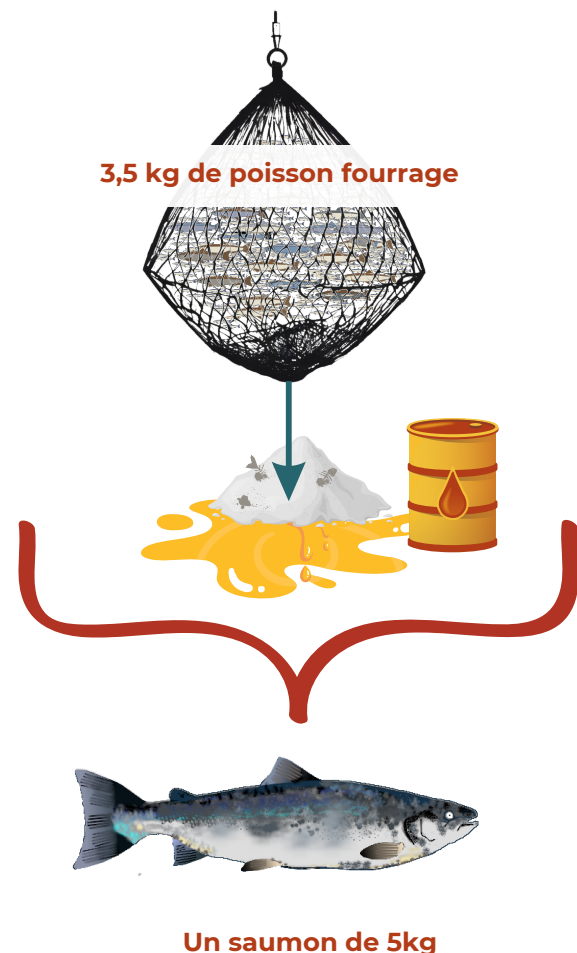
C'est le cas des truites, saumons, bars & daurades

Les **saumons atlantiques** sont en partie nourris avec **des huiles et farines de poissons** (souvent environ 20-25 % de l'aliment standard). On parle “d'huiles et farines de poisson” mais ceci inclue également des crustacés, en particulier le krill.

Afin de nourrir les saumons, le recours à la **pêche minotière** est nécessaire puisqu'il s'agit d'un carnivore strict.

Pour nourrir un saumon d'élevage abattu à environ **5 kg**, il faut utiliser en moyenne une biomasse de poissons équivalente à celle 120 anchois ou 9 harengs soit environ 3,5 Kg selon la méthode ALI de FMFO.

Contrairement aux pays occidentaux, en Asie et en Afrique, on élève principalement des espèces à dominante herbivore (tilapia, poissons chats africains, carpes chinoises et indiennes, panga, etc).



UN TRIPLE PROBLÈME

Souffrances animales :

Les principales sources de souffrances animales dans la pêche de façon générale sont :

- **Les blessures** lors des interactions avec les engins de pêche;
- **L'épuisement** des poissons qui se débattent parfois des heures voire des jours dans les engins de pêche avant la remontée ;
- **Le choc de pression** (barotraumatisme) et le **choc thermique**, dus à la différence de pression et de température entre la profondeur et la surface ;
- **La compression** des poissons les uns sur les autres dans les salabardes (époussettes) utilisées pour remonter les poissons à bord
- **L'exposition** à l'air;
- **L'abattage** sans étourdissement par asphyxie à l'air libre ou par saignée sans étourdissement.

1 200 000 000 000

individus sacrifiés

chaque année pour la pêche minotière
dont les prises dites accessoires ou
accidentelles : dauphins, tortues...
(Aquatic Life Institute)

4,6 Mt
eq CO²



Emissions des GES en 2014

Environnement :

90 % du volume des captures de la pêche minotière sont des espèces directement **comestibles pour les humains** ce qui fait que cette pêche est intrinsèquement une forme de **gaspillage de ressources et de vies animales**.

Une large partie de la pêche minotière est accusée de contribuer à la **surpêche**, mais il existe aussi certaines pêcheries sous quota non surexploitées.

Les **espèces ciblées** par la pêche minotière sont souvent dans **les premiers maillons de la chaîne alimentaire** et la baisse de ces populations impacte donc leurs **prédateurs** (Bloom 2017).

Justice sociale :

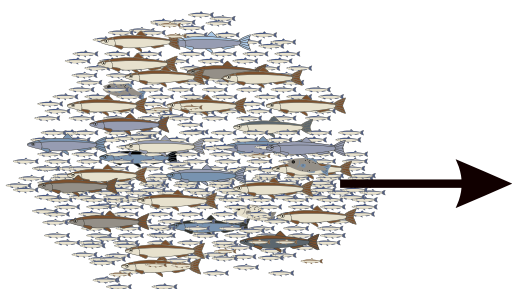
Une grande partie de la pêche minotière est réalisée dans les eaux côtières de pays du Sud global, en particulier en Afrique de l'Ouest. Ces régions sont en proie à des difficultés de sécurité alimentaire.

Un **phénomène de compétition** entre la pêche minotière pour nourrir les poissons d'élevage des pays occidentaux et la pêche vivrière pour la consommation humaine directe des populations des pays du Sud s'est installé.

33 000 000

de personnes vivant en Afrique de l'Ouest pourraient être nourries si le volume annuel total des captures de la pêche minotière locale utilisé pour la pêche vivrière.

Cas particuliers de la Norvège, en 2020 :



=



Entre 123 000 et 144 000 tonnes
pêchées en Afrique de l'Ouest pour les besoins en
huiles de poisson du saumon norvégien.

Les besoins annuels en poisson
en Afrique de l'Ouest

POSITION DE WELFARM

Welfarm condamne la pêche minotière :

Ces prélèvements en mer posent des problèmes de souffrance animale, d'environnement, et de justice sociale. De plus, les dernières orientations stratégiques de la Commission européenne pour le développement de l'aquaculture durable encouragent la réduction de la dépendance de l'aquaculture européenne à la pêche minotière et la priorisation du recours à l'élevage d'espèces herbivores.

Welfarm encourage à réduire la production et la consommation de poissons carnivores :

- pour diminuer les problèmes générés par la pêche minotière ;
- et car les aliments alternatifs (fortement végétalisés) ne sont souvent pas complètement satisfaisants en matière de bien-être animal.

Welfarm est donc contre la création de nouveaux élevages aquacoles d'animaux appartenant à des espèces carnivores ou à dominante carnivore et appelle à privilégier les espèces à dominante herbivore (en France = seulement carpes en élevage extensif en étang) par rapport aux espèces carnivores ou à dominante carnivore.



Pour tout renseignement complémentaire, contactez notre Service Presse

03 87 66 16 33 - presse@welfarm.fr